

Notice demande de bourse nationale de collège pour l'année scolaire 2025 – 2026

La demande de bourse nationale de collège est émise par le Ministère chargé de l'Éducation nationale.

Comment faire ma demande de bourse nationale de collège ?

1- Je remplis les 4 pages du formulaire.

2- Je choisis le mode de versement de la bourse en page 4 : directement sur mon compte bancaire (dans ce cas je barre la procuration et je joins un Relevé d'Identité Bancaire sur lequel doit obligatoirement figurer mon Nom et mon Prénom) **ou par procuration** au représentant légal de l'établissement (dans ce cas je remplis et je signe la procuration en page 4).

Les bourses nationales accordées au titre d'une année scolaire sont versées en trois parts trimestrielles égales au responsable de l'élève ayant formulé la demande de bourse, à la fin de chaque trimestre.

3- Je joins la copie de mon avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024. Sauf cas particuliers, votre avis d'impôt sur les revenus est disponible dans votre espace Particulier sur impots.gouv.fr, selon votre situation, entre le 24 juillet et le 2 août 2025.

4- Vous devez également fournir selon votre situation les documents suivants :

Selon votre situation	Documents complémentaires à fournir
Si vous vivez en seul (e) avec votre/vos enfant (s)	- Une attestation récente de paiement de la CAF précisant la composition du foyer
Si vous vivez en concubinage c'est-à-dire si vous partagez avec votre partenaire votre domicile sans avoir le même avis d'imposition	- L'avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024 de votre partenaire. - Une attestation récente de paiement de la CAF précisant la composition du foyer
Si l'élève pour lequel vous demandez la bourse est désormais à votre charge et ne figurait pas sur votre avis d'imposition	- Une attestation récente de paiement de la CAF précisant la composition du foyer - Un justificatif du changement de résidence de l'élève
Si vous n'êtes pas le père ou la mère de l'enfant pour lequel vous demandez la bourse.	- La copie de la décision de justice vous désignant tuteur ou vous déléguant l'autorité parentale sur l'enfant - Une attestation récente de paiement de la CAF précisant la composition du foyer

5- Je remets ma demande remplie et signée et tous les documents justificatifs au personnel habilité du collège (le référent bourses) dès le 1^{er} septembre 2025 et au plus tard le jeudi 16 octobre 2025 avant la fermeture du collège.

Si je ne dispose pas encore de mon avis d'impôt 2025 sur les revenus 2024 (car je suis en attente d'un avis rectifié ou parce que j'ai déclaré tardivement mes revenus) je dois quand même remettre mon dossier avant le 16 octobre, afin que ma demande soit enregistrée. Je recevrai un avis de demande incomplète et je devrai compléter ma demande dans les délais communiqués par l'administration.

Avant de remplir le dossier je vérifie mon éligibilité

Le barème ci-dessous me permet de vérifier si je peux bénéficier d'une bourse de collège selon les ressources de la famille et le nombre d'enfant(s) à charge :

Nombre d'enfant(s) à charge	1	2	3	4	5	6	7	8 ou +
Plafond de revenus 2024 à ne pas dépasser	18 130€	22 313€	26 497€	30 680€	34 865€	39 048€	43 232€	47 416€

Votre partenaire est :

la mère de l'élève le père de l'élève autre

Son nom de naissance : _____

Son nom d'usage (si différent) : _____

Son numéro fiscal : _____

Son prénom : _____

Son adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Exerce-t-il une activité professionnelle ? Oui Non Profession : _____

Est-il contribuable frontalier, fonctionnaire international ou a-t-il des revenus à l'étranger ? Oui Non

Si oui tous ses revenus 2024 figurent-ils sur son avis d'impôt sur les revenus 2024 ? Oui Non :

Les personnes à charge du foyer :

Nom et prénom de chacune des personnes à charge (y compris l'élève pour qui vous demandez la bourse)	Date de naissance	Établissement scolaire fréquenté ou profession	Boursier	
			oui	non
_____ _____	J J / M M / A A A A	_____ _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____ _____	J J / M M / A A A A	_____ _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____ _____	J J / M M / A A A A	_____ _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____ _____	J J / M M / A A A A	_____ _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____ _____	J J / M M / A A A A	_____ _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____ _____	J J / M M / A A A A	_____ _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____ _____	J J / M M / A A A A	_____ _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____ _____	J J / M M / A A A A	_____ _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Procuration de paiement de la bourse nationale de collège Établissement d'enseignement privé

La procuration de paiement de la bourse nationale de collège¹ est émise par le ministère chargé de l'éducation nationale.

Établissement : Institution Sainte Marie

Adresse : 1, Place Germain LORO

Commune : LA SEYNE SUR MER Code postal : 83500

Je soussigné(e) Nom et prénom

demeurant au Adresse

agissant en tant que : père mère autre personne en charge de l'élève

de Nom et prénom élève de cet établissement en classe de _____

pour l'année scolaire 2025 - 2026, autorise Mme JOLIVET de l'établissement

le chef de l'établissement agissant par délégation de l'organisme de gestion, à recevoir en mon nom, le montant de la bourse de collège attribuée à mon enfant.

Cette autorisation implique que le chef de l'établissement :

- donnera décharge de la somme de la bourse de l'enfant au comptable public dès versement au compte de l'établissement.
- me versera par virement bancaire, le montant restant éventuel de la bourse de l'élève après le paiement des frais de pension ou de demi-pension.

Fait le _____ Fait le _____

À _____ À La Seyne

Signature du responsable de l'enfant

Signature du Chef d'établissement